

RAPPORT D'ÉVALUATION
Diplôme national supérieur d'expression
plastique - Art

École supérieure d'art de La Réunion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christelle KIRCHSTETTER, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Fondé historiquement sur une classe préparatoire, le premier agrément du ministère de la culture s'opère en 1991 sous l'intitulé « École supérieure des beaux-arts et des métiers artistiques de La Réunion ». Depuis 2011, l'École supérieure d'art La Réunion (ESA) est constituée sous la forme d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC), associant la région Réunion, le département de La Réunion, la commune du Port et l'État. Elle est la seule de cette nature sur l'île de La Réunion et la seule école d'art de l'océan indien.

Depuis la rentrée universitaire 2002-2003, l'école est installée dans des locaux partagés avec l'École d'architecture de La Réunion (antenne de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier), locaux qui comportent des ateliers, une galerie d'exposition, une salle de conférence, un centre de documentation et des espaces pour des cours théoriques. En 2016, de nouveaux ateliers, gérés par l'association des étudiants de l'ESA, ont été implantés dans la Friche culturelle du Port.

Son offre de formation comporte un 1^{er} cycle d'une durée de trois ans validé par le diplôme national d'art (DNA) option *Art*, et un 2^{ème} cycle validé par le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art*, objet de la présente évaluation. Pour ces deux diplômes, l'ESA est habilitée à délivrer leur obtention par la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle propose également une formation post DNSEP, d'une année, dont l'objectif est l'accompagnement des jeunes diplômés dans la professionnalisation et la recherche.

En 2017-2018, l'ESA accueille 128 étudiants (95 en 1^{er} cycle et 33 en 2^{ème} cycle).

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation conduisant au DNSEP option *Art*, constitue un 2^{ème} cycle d'études, inscrit dans la continuité d'un 1^{er} cycle conduisant au DNA option *Art*.

Le DNSEP option *Art*, comporte une mention *Paysage* qui traduit une coloration des enseignements autour des questions liées au paysage et au territoire. Trois axes structurent cette thématique : « Paysages, images et récits », « Corps et environnement » et « Art du vivant ». Dès la 2^{ème} année du 1^{er} cycle, les étudiants s'inscrivent dans un de ces axes.

D'abord adossée à une plate-forme de recherche Arts – Paysages - Insularités (API) cherchant à articuler les interactions entre l'art et la science autour du thème du paysage, la formation s'appuie désormais sur une entité de recherche, le laboratoire « Arts, Paysages, Insularités » (APILAB) qui développe deux lignes : « Terrains & Territoire » et « Outils et territoires ».

La formation prépare les étudiants à s'insérer professionnellement dans le champ des arts visuels en tant qu'artiste plasticien, également en tant qu'intervenant formateur, médiateur, ou commissaire d'exposition, et plus largement dans les champs du design graphique, de l'audiovisuel, du numérique en tant que créateur ou encore dans le champ de l'enseignement en tant que professeur d'arts plastiques.

ANALYSE

Finalité
Le dossier d'autoévaluation montre une bonne connaissance des mondes professionnels visés (arts visuels, design graphique, audiovisuel, numérique) ainsi que des compétences nécessaires à l'exercice des métiers correspondants. Il montre également l'implication de l'école pour adapter chacun des sujets et problématiques

de la formation à sa situation spécifique insulaire dans l'océan Indien.

L'organisation de la formation est cohérente et permet l'acquisition des compétences attendues qui vont de la conception et la réalisation d'œuvres plastiques à l'aptitude à problématiser un sujet, en passant par la maîtrise de la méthodologie et des outils de la recherche documentaire et bibliographique. L'imagination, la créativité et l'autonomie des étudiants sont également, entre autres, convoquées. Ces compétences sont celles généralement constatées dans les écoles d'art.

Les compétences additionnelles sont présentes (classiquement langue vivante et bureautique) avec un aspect plus développé concernant l'acquisition de compétences en curating, scénographie et médiation.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme sont en place (depuis 2018 pour le supplément au diplôme) et correctement renseignés.

Positionnement de la formation

Le DNSEP option *Art*, fait suite logiquement au DNA option *Art*, qui permet dès la 2^{ème} année d'études une orientation confortée en 1^{ère} année du DNSEP (4^{ème} année d'études). Ce positionnement est lisible dans les documents communiqués aux étudiants.

La formation est positionnée de manière réfléchie tant au plan local que national. Localement, elle offre une formation en art dans une école supérieure publique sur le territoire réunionnais et elle prend part aux réflexions stratégiques concernant l'enseignement supérieur dans l'océan Indien, notamment dans le cadre du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la formation et de la recherche (SEFORRE). L'effort accompli semble considérable dans un contexte comprenant des paramètres socio-économiques et politiques souvent complexes.

Au-delà des positionnements locaux très développés, on note de nombreuses conventions avec d'autres écoles d'art en métropole (écoles de Nîmes, Limoges et Le Havre-Rouen) et avec l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANDEA) qui favorisent à la fois la circulation des enseignants et chercheurs et garantissent des possibilités de parcours et d'échanges pour les étudiants. On observe qu'un mouvement pour continuer et augmenter les cadres collaboratifs est à l'œuvre à la fois sur l'île (par exemple avec l'Institut universitaire de technologie) et en métropole (participation à des colloques et manifestations artistiques et scientifiques à Paris, Poitiers, Caen, Rouen et Besançon).

Pour ce qui concerne l'articulation avec la recherche, la formation s'appuie sur les ressources propres à l'école (unité de recherche APILAB) et sur les collaborations initiées avec l'Université de la Réunion qui font l'objet d'un accord-cadre de coopération scientifique et pédagogique et donnent lieu à l'organisation conjointe de journées de recherche (« L'image et son dehors », « Image(s) et Savoir(s) ») et de colloques internationaux (« L'image et son dehors : contours, transitions, transformations ») et en partenariat avec Mondes du cinéma « Image et Savoir ».

Très fouillé, ce chapitre du dossier développe les axes de recherche historiques issus d'une première plate-forme transformée en 2018 en entité de recherche (APILAB) qui se recentre pour la période 2018-2022 sur deux lignes de recherche principales « Terrains & Territoire » et « Outils et territoires ». Si le dossier souligne la volonté de « renforcement structurel » et « d'une articulation nouvelle à la pédagogie », le développement des axes de recherche, des programmes associés et des ateliers de recherche et création (ARC) qui créent le lien avec la pédagogie, paraît encore chercher des lignes de force. Les notions de paysage et d'insularité sont affirmées comme centrales et historiques, mais leurs prolongements et articulations sont si variés qu'il est peu aisé d'en distinguer des structures nettes. Des éléments pourraient être davantage explicités, notamment l'interaction entre les deux lignes de recherche, l'interaction entre les programmes de recherche et surtout la place des travaux menés par les étudiants au sein d'APILAB.

Globalement, l'ensemble de l'activité de recherche apparaît très émietté, chaque axe se découpant en programmes qui croisent seulement en partie les thématiques des ARC et en partie également des projets portés par des enseignants en leur nom propre. À cela s'ajoutent des outils qui constituent des formes à travailler à part entière, par le biais de la plateforme numérique collaborative dédiée au travail performatif, associant l'ESA, l'École supérieure artistique Le 75 à Bruxelles et la *School of arts and creative industries* à Londres.

La prolifération des initiatives actuelles de l'établissement ne peut être que ponctuelle. Pour s'établir dans la durée, l'activité de recherche devrait se centrer sur quelques axes forts. Si ces initiatives prouvent un dynamisme certain pour relancer une école dont le dossier précise qu'elle est en grande difficulté, il serait bienvenue, au vu du format modeste de l'ESA, de se concentrer sur un ou deux projets pour pouvoir véritablement les travailler en tant qu'objets de recherche.

L'école a développé autant que possible des partenariats avec le monde culturel et le réseau associatif. Les partenariats avec les entreprises semblent quasi exclusivement concerner le mécénat d'actions ou une aide au fonctionnement. La possibilité d'une orientation supplémentaire en mécénat de compétence ou de mise en place partagée de projet pourrait être examinée, cela pourrait permettre de mieux ancrer l'école dans la vie

économique de l'île.

La stratégie internationale est clairement précisée, elle est un point fort du projet de l'école et nourrit la formation. Elle est structurée par un service interne de l'école au service d'une ambition affirmée et démontrée. Le programme Erasmus de l'établissement, exemplaire, avec un taux d'exécution de 90%, enclenche des mobilités en profitant de l'attractivité et des particularités de l'île. En utilisant pleinement les ressources du dispositif Erasmus, en contractualisant des partenariats avec différentes institutions en Europe mais aussi dans l'océan Indien, l'ESA profite de sa spécificité d'école du métissage et de la créolité, d'emblée internationale. Ce dynamisme est assurément une piste prometteuse pour l'ESA et excellent pour les étudiants qui préparent le DNSEP. On ne peut qu'encourager l'école à poursuivre la réflexion en cours visant à rendre obligatoire une mobilité des étudiants en 4^{ème} année, avec un suivi des mémoires à distance.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du DNSEP, articulant la mise en forme d'un projet plastique, des savoirs théoriques et une analyse critique, est lisible et conforme aux textes réglementaires du ministère de la culture. La formation est réalisée avec sérieux et permet aux étudiants de progresser tout au long du cursus d'études. Les stages et les projets sont structurants. Les préconisations du précédent rapport d'évaluation du Hcéres ont été intégrées, le dossier expose un bilan appréciable des évolutions de l'organisation pédagogique : entre autres, la distinction entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle est maintenant clairement établie, les options offertes aux étudiants existent dès la 2^{ème} année du 1^{er} cycle.

Une attention particulière est portée aux mémoires, elle est précisément décrite. L'articulation avec la recherche est bien présente dans l'organisation pédagogique.

L'école a mis en place un dispositif spécifique de professionnalisation et d'insertion : la plate-forme « La Semeuse » qui vient soutenir notamment les acquisitions des compétences de curating, médiation et scénographie. Les ambitions sont fortes, entre sensibilisation à l'environnement professionnel, dimension internationale et insertion professionnelle. L'inscription du dispositif dans la vie locale est pertinente. Malgré un impact encore modeste (sept bénéficiaires), « La Semeuse » constitue un atout prometteur sous réserve qu'il poursuive son double effort d'intégration dans l'environnement socio-économique régional et dans des partenariats internationaux.

Les compétences additionnelles sont bien décrites mais, malgré une excellente rédaction globale de ce chapitre, il est difficile de comprendre leur processus d'acquisition et leur encadrement (enseignants dédiés, modules spécifiques, modalités).

Le suivi de l'acquisition de l'ensemble des compétences est rigoureusement décrit, entre suivi individuel et jury de fin de semestre. On constate un effort manifeste pour améliorer le niveau de professionnalisation des étudiants.

Le dossier témoigne à plusieurs endroits de l'attention portée au numérique (on souligne les très positifs projets de revue en ligne et de réseau « performance »). L'école est également consciente des ressources potentielles des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour résoudre ou minorer certaines difficultés dues à son emplacement géographique, également à son environnement socio-économique.

Le numérique est aujourd'hui omniprésent dans les pratiques de création contemporaine. S'il semble difficile d'opter pour « un plan numérique » qui organiserait plus nettement les ressources de l'école, *a minima* une offre de cours partagés et/ou à distance pourrait être proposée. La bonne inscription de l'école dans le réseau des écoles d'art est un facteur positif pour le développement d'une telle offre dans un premier temps, élargie ensuite, selon les moyens et les retours, par exemple aux projets de recherche.

L'internationalisation de la formation est sans doute l'enjeu le plus crucial pour l'ESA. L'école en est pleinement consciente, le dossier développe parfaitement la mise en perspective des enjeux, des besoins et des réalités de l'enseignement. À la lecture du dossier, on comprend que la « frilosité » de l'équipe pédagogique pour développer la pratique de l'anglais est liée aux questions de calendrier des heures d'enseignement, ce qui paraît surmontable.

La réalité actuelle, en matière d'internationalisation, est en retrait des attentes légitimes à cet endroit. Une notoriété internationale, la possibilité d'expériences atypiques pour des étudiants européens, le métissage dense et identitaire et l'ouverture au monde global et à son histoire sont autant de caractéristiques et de notions à développer et à explorer dans un contexte qui peut constituer un terrain d'application exemplaire. Il convient donc, comme le précise nettement le dossier, que la langue anglaise soit pratiquée dans l'école et facilitante.

Pilotage de la formation

Le dossier d'autoévaluation, très clair et complet, présente un préambule important pour comprendre et contextualiser l'offre de formation. Sa rédaction ne masque aucune des difficultés rencontrées par l'établissement et s'attache à décrire les objectifs, les évolutions pressenties comme les éventuels blocages qui

pourraient exister.

Le dimensionnement de l'équipe pédagogique paraît trop faible pour mener à bien les objectifs affirmés en face d'une analyse approfondie des besoins, analyse par ailleurs pertinente. On constate la présence de 12 enseignants pour l'offre globale de formation, dont plusieurs à temps partiel, ramenant l'ensemble de l'équipe pédagogique à huit emplois temps plein travaillé (ETPT). On note l'évolution statutaire des techniciens, aujourd'hui assistants d'enseignement artistique (AEA), probablement pour rendre plus adéquat leur statut avec leur fonction et mission dans l'établissement. En conséquence, l'établissement a perdu 90 heures de présence assurées par ces techniciens (leur volume horaire hebdomadaire d'activité était de 30 heures, il est aujourd'hui de 20 heures). Cette situation augmente de fait le sous-encadrement de la formation, il reste désormais deux techniciens pour « le plateau volume ». À cela s'ajoute la baisse du nombre d'intervenants extérieurs.

Des « palliatifs » ont été mis en place, notamment une diminution du nombre de workshops pour augmenter le nombre d'heures d'enseignement. Le dossier dresse, de manière transparente, une analyse préoccupante pour ce qui concerne tant l'insuffisance du volume horaire annuel d'enseignement que l'organisation des emplois du temps ou le statut précaire des enseignants (la plupart d'entre eux sont contractuels). Il s'agit d'un réel point d'alerte qui ralentit significativement la mise en œuvre de la formation et en oblitère les possibilités d'évolution.

Après le passage à l'EPCC et de façon à soutenir la mise en place du projet d'établissement, l'ESA dispose désormais d'instances de pilotage de la formation : conseil pédagogique et de la vie étudiante (CPVE), doublé d'une commission pédagogique et d'un conseil scientifique. Toutefois, on observe que la commission pédagogique s'est réunie huit fois durant l'année 2017-2018, le CPVE une seule fois. Il conviendrait d'interroger la nécessité de conserver plus longtemps cette commission qui crée un niveau supplémentaire de concertation, apparemment difficilement conciliable avec l'activité du CPVE. On ne peut que recommander une mesure de simplification, maintenant qu'est passée la période qui exigeait la multiplication des instances.

Par ailleurs, bien que la composition des différentes instances soit appropriée, on note l'absence de représentants des étudiants au sein du conseil scientifique, absence qu'il conviendrait de résoudre rapidement.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement décrites dans le dossier d'autoévaluation comme dans le livret de l'étudiant. Tout est en place conformément aux cadres réglementaires nationaux et européens.

Les modalités d'autoévaluation sont également bien détaillées, elles incluent l'observation de l'insertion des diplômés, pour l'heure essentiellement quantitative. Le dossier signale la mise en œuvre prochaine d'une enquête plus qualitative.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en place depuis plusieurs années. Il est à noter l'existence d'une commission qualité où siègent les étudiants. La fiche d'évaluation (non fournie) comporte à la fois des questions et des pages de commentaires libres.

Le dossier témoigne d'une bonne prise en compte des précédentes recommandations du rapport de l'Hcéres. Les références et les mises en œuvre des évolutions sont détaillées. Que ce soit la réorganisation de l'équipe administrative ou les recommandations attachées à la formation elle-même, les préconisations ont été largement traduites par des actions pertinentes.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont scrupuleusement détaillés. Le soutien porté aux étudiants a été réévalué, le suivi des mémoires a été réorganisé au sein des équipes avec l'appel à un intervenant extérieur, cependant l'organisation mise en place apparaît encore fragile du fait du dimensionnement de l'équipe pédagogique qui semble à cet endroit insuffisant pour répondre aux besoins analysés.

Résultats constatés

Les effectifs en DNSEP sont stables (en moyenne plus d'un vingtain d'inscrits en 1^{ère} et 2^{ème} année), avec une légère érosion en 2017-2018 (respectivement 16 et 17 inscrits). Le taux de réussite au diplôme est excellent (100% ces deux dernières années).

On note une chute très nette de la représentation des étudiants étrangers ces trois dernières années (passant de 14 en 2015 à 2 en 2018), sans toutefois pouvoir identifier si ces données concernent des inscrits en 1^{er} ou 2^{ème} cycle. Ce constat assez défavorable s'explique vraisemblablement par le contexte difficile que traverse l'école, une attention est à porter néanmoins sur ce point. Le taux très élevé de réalisation du programme ERASMUS minore cependant cette appréciation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation réfléchiée et bien structurée, un dossier d'autoévaluation précis, argumenté et sincère.
- Un programme Erasmus exemplaire.
- La mise en place d'une démarche qualité.
- La prise en compte importante des dimensions de professionnalisation et d'insertion professionnelle de la formation.
- Une capacité remarquable à porter un projet singulier au sein d'un territoire spécifique.

Principaux points faibles :

- Des moyens financiers, humains, techniques et immobiliers insuffisamment adaptés aux besoins et au fonctionnement général de l'établissement, une équipe pédagogique sous-dimensionnée.
- Un environnement socio-économique complexe.
- Un programme numérique au service du rayonnement de l'école peu présent.
- Une orientation encore trop restrictive des partenariats avec le monde de l'entreprise.
- Une faible représentation d'étudiants étrangers.
- Une activité de recherche trop dispersée.

Analyse des perspectives et recommandations

Le contexte de l'ESA de La Réunion reste difficile et les préconisations du rapport d'évaluation devront être entendues à l'aune de l'évolution de ce contexte.

L'établissement est face à d'importantes difficultés liées à la transformation de l'école en EPCC et à la baisse de subvention en 2018. L'équipe semble mobilisée et le dossier témoigne d'un dynamisme et d'un engagement remarquables pour faire face intelligemment à ces difficultés. Dans les mois et années à venir, on ne peut que recommander de poursuivre cette dynamique afin de retrouver à la fois une bonne santé financière et une situation gérable en terme de locaux, d'encadrement et d'équipements.

Plusieurs perspectives sont explorées pour pallier ces difficultés, entre autres en s'appuyant sur le dispositif Erasmus et les relations internationales, ce qui semble une excellente direction. La forme du DNSEP pourrait ainsi peu à peu s'approcher des « *low residency programs* » anglo-saxons, où les étudiants, déjà artistes pour la plupart, sont de passage pour s'approprier des connaissances et avancent par l'expérience. Le DNSEP de l'ESA trouverait alors sa place dans une cartographie en mouvement des lieux par où passer pour une formation complète. Pour cela, l'activité de recherche et les différents projets structurants devraient à terme être plus identifiables, moins nombreux et davantage collectifs. En outre, une communication à destination d'un public international, européen et africain, devrait être envisagée.

Afin d'accroître le nombre d'étudiants étrangers et d'installer l'ESA comme établissement de référence dans l'océan Indien, un dispositif d'accueil renforçant l'apprentissage des langues devrait être proposé. Conjointement l'usage des technologies numériques pourrait être développé afin de répondre à un double objectif : permettre aux communautés enseignantes et étudiantes d'être mieux reliées au secteur artistique et professionnel et favoriser un suivi des étudiants à distance afin d'encourager leur mobilité (enjeu déjà bien exprimé dans le dossier d'autoévaluation). De nombreux domaines pourraient être renforcés rapidement en utilisant ce type de levier : meilleure connaissance du monde de l'art et de son actualité, accès à des modules professionnalisants à distance, facilitation des échanges inter-enseignants et inter-étudiants. Dans l'attente de la réalisation éventuelle d'un tel programme, le développement des modules professionnalisants (plébiscités par les étudiants) sur la base des pistes en vigueur déjà très prometteuses est à encourager.

Enfin, les collectivités publiques parties prenantes de l'EPCC devraient être alertées sur la fragilité de la situation de l'établissement. L'ESA doit pouvoir tenir la place qu'elle commence à occuper dans la cartographie nationale et européenne des formations supérieures en art.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

HCERES
Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département
d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Le Port, le 02 juillet 2019

Réf. : 72-19

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu, en date du 11 juin dernier, le rapport du HCERES évaluant la formation conduisant à l'obtention du DNSEP dispensée par l'École Supérieure d'Art de La Réunion.

Je tiens, au nom de l'établissement, à vous remercier ainsi que vos équipes pour la qualité du travail d'analyse, la bonne compréhension de la complexité de la situation de notre école et de ses enjeux, ainsi que pour la pertinence des remarques et des propositions qui sont faites.

Nous partageons votre analyse concernant les principaux points forts (notamment la structuration globale de la formation qui a gagné en lisibilité, la montée en puissance exemplaire du programme Erasmus, la mise en place d'une démarche qualité —qu'il reste néanmoins à consolider—, l'effort important réalisé concernant les apports liés à la professionnalisation et l'insertion professionnelle, et une « capacité remarquable à porter un projet singulier au sein d'un territoire ». Sur ce dernier point, à savoir les liens entre le projet et la spécificité de son contexte, de belles pistes sont encore à explorer afin d'améliorer l'intelligibilité et la lisibilité du projet, qui constitue un socle pour la consolidation d'une culture commune d'établissement. Tout cela est en construction, et en bonne voie.

Parmi les principaux points faibles, nous sommes d'accord concernant la question des moyens (financiers, humains, techniques et immobiliers) insuffisamment adaptés aux besoins et au fonctionnement général de l'établissement. Au sous-dimensionnement de l'encadrement pédagogique s'ajoute, comme vous le soulignez, le passage des TAP en AEA avec une perte de 97 heures de présence dans les ateliers, la baisse du nombre d'intervenants extérieurs et la présence de seulement 2 techniciens pour le plateau volume. Ces questions de moyens sont régulièrement soulignées par les jurys de diplômes. Cette question des moyens est intimement liée au contexte socio-économique, avec lequel nous composons au mieux de nos possibilités. Nous avons bien noté et partageons le constat de la nécessité d'une meilleure prise en compte des programmes numériques, d'une plus grande ouverture de la politique partenariale au monde de l'entreprise, d'une meilleure représentation d'étudiants étrangers et enfin, d'une meilleure structuration de la recherche.

Je souhaite apporter quelques précisions en réponse à vos questionnements concernant l'organisation pédagogique de la formation et plus précisément l'acquisition de compétences additionnelles : les modules de professionnalisation sont proposés sous forme de conférences, de séminaires, tables rondes, de rendez-vous de suivis avec des professionnels du secteur (directrice de FRAC, directrice de programmation de la Cité des Arts, conseillère arts plastique de la DAC, responsables de services culturels, responsables d'associations d'arts plastiques, spécialistes du droit de la culture et droit d'auteur, administrateurs de structures culturelles, artistes...). L'anglais est dispensé de deux manières : les cours théoriques (A1, A2, A3), et les cours de pratique plastique en anglais, sous forme de workshop pour les A4. Ce workshop en anglais est dispensé par l'enseignante de volume, qui possède un diplôme en anglais, et qui a fait ses études à la Saint Martins college of arts. Le professeur d'anglais est une intervenante extérieure, spécialiste de la poésie irlandaise du XIXe et du XXème siècle. Outre les cours d'anglais théorique, elle accompagne également les étudiants dans la finalisation de leur dossier de mobilité Erasmus+.

Je partage également votre analyse concernant la politique internationale de l'établissement qui devra dans les années qui viennent occuper une place plus centrale dans le projet d'établissement. En effet l'ESA Réunion, du fait de son positionnement géographique et culturel a une réelle vocation à représenter une possibilité d'expérience atypique pour des étudiants européens dont la recherche serait orientée notamment sur des questions de métissage et de créolisation. La notoriété internationale de l'établissement est effectivement à construire en s'appuyant sur ces éléments qu'il reste encore à formaliser davantage dans l'offre de formation et dans la communication au sein du programme Erasmus+ et dans l'Océan Indien. Ces éléments seront inscrits sur la feuille de route de la future responsable des relations internationales et de la nouvelle responsable de la communication, qui prendront bientôt leurs fonctions au sein de l'équipe.

A propos de la recherche, nous sommes globalement en accord avec les constats émis, et particulièrement celui du caractère émiété et du manque de lisibilité des activités du laboratoire. La Recherche à l'ESA Réunion est en redéfinition, l'équipe de recherche a été renouvelée suite à la fin des mandats en 2018 des responsables d'axe, du coordonnateur de la recherche et des membres du Conseil scientifique. Les deux lignes de recherches « Terrains & Territoire » et « Outils et territoires » doivent être repensées : elles ont été ainsi formalisées en 2018 dans une volonté d'englober et de rendre intelligible l'ensemble des travaux du laboratoire autour de la notion de paysage (en lien avec l'espace, les attitudes, les comportements, les gestes et les outils) . L'articulation actuelle de la recherche est marquée par cette période de transition avec un socle intégrant des axes de recherche historiques et de nouvelles orientations. Nous devons désormais nous atteler à travailler la cohérence des projets et des choix et à mieux formaliser les liens entre les axes, les différents programmes, les thématiques des ARC, les projets portés par les enseignants en leur nom propre, et les travaux des étudiants. Par ailleurs, si ces derniers n'apparaissent pas de manière claire dans nos communications, depuis ces 2 dernières années, l'implication des étudiants dans la recherche s'est intensifiée par le travail engagé dans le cadre des ARC mais aussi par leurs contributions aux activités et projets de recherche : événements, expositions, journées de recherche, etc. Aussi, une première impulsion est donnée en matière de publication avec le démarrage d'une collection intitulée « Nos territoires », constituée de petites

publications monographiques dédiées aux travaux des étudiants diplômés dont la recherche est liée à la question du paysage. Une réflexion est en cours sur la numérisation et valorisation des mémoires de recherche, enfin, le sommaire du premier numéro de la revue en ligne du laboratoire, DEKLIK, comporte des propositions de projets de recherche d'étudiants et d'anciens étudiants.

Enfin, nous allons modifier très rapidement les règlements afin que le Bureau de la recherche et le Conseil scientifique comporte des représentants des étudiants.

Les préconisations émises nous paraissent très cohérentes et totalement en adéquation avec les perspectives tracées par le projet d'établissement. Nous prenons bonne note des propositions, notamment la stratégie de sortie de difficultés actuelles faisant des relations internationales et du numériques les deux pistes sérieuses sur lesquelles construire le projet de l'école.

- La politique Erasmus+ et des relations internationales, avec comme objectif d'accroître la présence d'étudiants étrangers :

- Concevoir un véritable master d'artistes, sur le modèle des « Low residency programm » à l'anglo-saxonne
- Mettre en place une meilleure communication sur la spécificité de la formation à destination d'un public international, européen et africain.
- Mettre en place des dispositifs d'accueil, et renforcer l'apprentissage des langues, en lien avec un organisme existant à la Réunion.

- L'usage des technologies numériques à développer avec le double objectif de permettre à la communauté enseignante et étudiante d'être mieux reliées au secteur artistique et professionnel tout en favorisant un suivi des étudiants à distance afin d'encourager leur mobilité.

- Meilleure connaissance du monde de l'art et de son actualité
- Accès à des modules professionnalisant à distance
- Facilitation des échanges inter-enseignants et inter-étudiants

Ces préconisations viendront enrichir le projet de l'établissement, à l'instar des différents audits (organisationnels, financier, pédagogique) demandés par le Conseil d'administration de l'EPCC afin de mieux accompagner l'établissement dans cette période de mutation.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de salutations les meilleures.



La Directrice
Patricia de Bollivier



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)